

P.1

- > L'académie au quotidien : groupe de travail TZR
- > « Rions un peu » : J'ai lu Sa lettre

P.2

- > 5 octobre : débat public
- > « La lettre aux éducateurs » : des orientations rétrogrades
- > Les attaques à l'encontre du lycée et du collège unique.
- > Vers une grève intersyndicale avant la Toussaint

L'académie au Quotidien

A notre demande, un groupe de travail sur l'affectation des TZR aura lieu le 25 septembre, bien trop tard pour que les affectations des collègues puissent se faire dans un cadre paritaire, c'est-à-dire en présence des élus des personnels, mais il permettra d'obtenir des éclaircissements sur ce qui a été fait par les services. Le rectorat maintient son refus d'un GT paritaire fin août, ce qui existait il y a quelques années, en raison d'une rentrée jugée... trop précoce

Premier constat : le manque de TZR, dans certaines disciplines, est criant. Plus de remplaçants disponibles en documentation, technologie, SES, et même en Allemand sur Lille même ou sur la côte. Et déjà des affectations hors discipline (39 volontaires en documentation contre 18 à qui cela a été imposé, des dizaines de cas de génies affectés en techno). Les titulaires de postes fixes seront difficilement remplacés en cas de congé maladie ou maternité si le recours aux contractuels ne se fait pas rapidement.

Deuxième constat : la situation des TZR se dégrade (affectations sur plusieurs établissements, en SEGPA...), et pas question de les employer en dessous du maxima de service, ce ne serait pas rentable !

Pour amener un peu de stabilité administrative à des collègues bien malmenés (ISSR proratisées, perte des points mutation,...), nous avons obtenu en juin le maintien de l'établissement de rattachement (RAD) du TZR tant qu'il reste titulaire de sa zone, sauf s'il demande à en changer, y compris pour ceux affectés à l'année (AFA). Parmi ces AFA, plus de 300 collègues sont envoyés en zone limitrophe sans avoir été consultés et sans dédommagements. Sans dédommagements ? A voir ! Nous avons en effet porté à la connaissance du rectorat (et des autres syndicats) l'existence d'un texte daté du 3 juillet 2006 et qui prévoit le remboursement des frais de déplacement pour un collègue envoyé en mission hors de sa résidence administrative et hors de sa résidence personnelle. Autrement dit, un TZR affecté à l'année hors de son RAD et dans une autre commune que celle où il réside peut y prétendre. Nous invitons tous les collègues dans cette situation à réclamer les sommes dues par courrier adressé au rectorat, en réclamant au passage des indemnités de retard, et à prendre contact avec le secteur TZR lors de sa permanence du mercredi après-midi.

4,5

C'est le nombre d'HSA qu'un certifié au 10^e échelon devrait faire, *chaque semaine*, pour compenser les 25% de perte du pouvoir d'achat depuis 1981

Ah, « travailler plus pour gagner plus »...

« Nos amis les journalistes »

Sur la réforme des statuts de la Fonction publique :

« *La réforme est dans l'air du temps. La question de la rénovation de ce statut, qui a 60 ans, est posée par de nombreux économistes. Les fonctionnaires eux-mêmes sont nombreux à épinglez un système qui ne valorise pas le travail des individus. En Suède, depuis 10 ans, des milliers de fonctionnaires, notamment enseignants, ont renoncé à leur statut pour un contrat privé (...)* ».

20 minutes, 20 septembre 2007.

Sur notre site : www.lille.snes.edu

- ✓ Communiqué intersyndical "Appel à l'action contre la casse de l'école publique" (Rubrique Action)
- ✓ Agenda Action : franchises médicales, concert CSP, action du 05 oct, intégration IUFM/Université
- ✓ Compte rendu Audience FSU à l'Inspection académique du Nord
- ✓ Déclaration SNES-FSU au CDEN 62 du 11 septembre 2007



Rions un peu...

J'ai lu Sa lettre.

Il nous aime tous. Il nous aime tellement. Son amour est immense, mais il n'est pas infini car Il doit aimer aussi tous les élèves et tous les parents. Et nous sommes si nombreux, si nombreux que nous ne pouvons avoir qu'une petite part de Son Amour. Mais Il a trouvé la solution. Il a décidé, Il veut liquider 1 sur 2 ou 1 sur 3 d'entre nous : quand on aime, on ne compte pas. Et ainsi, ceux qui demain seront encore fonctionnaires sauront combien Son Amour est grand. Ils le goûteront à loisir, tout au long de journées de travail parsemées des innombrables heures supplémentaires qu'Il leur aura données. Ils le sauront longtemps car Il a décidé que nous pouvions servir beaucoup plus longtemps, 42 ans par exemple. Mais rassurons-nous, Il aime aussi les élèves et Il a décidé aussi d'en éliminer 1 sur 2, en donnant à chacun sa chance de mériter son Amour.

Vous aussi, réagissez à la « Lettre aux éducateurs » sur s3lil@snes.edu

Calendrier syndical

- 29 sept : journée d'action contre les franchises médicales
- 30 sept : grand concert de soutien aux Sans papiers
- 5 oct : Arras et Lille 18h30 : intersyndicales, réunions publiques
Retour des fiches syndicales PAF au SNES
- 10 oct : Réunion TZR Lille (au Siège SNES) et Boulogne (lycée Branly) à 15h30
- 19 oct : Rassemblement des retraités 10h30 Mairie de Lille
- 23 oct : Stage « Elu en CA »
- 19 nov : stage vie syndicale Henin-Beaumont
- 20 nov : stage intégration IUFM à Université

Depuis des années, nous dénonçons la baisse des moyens dévolus à l'Ecole. Nous comptons le nombre de postes qui disparaissent. Nous mesurons la hausse des effectifs. Nous déplorons l'aggravation des conditions de travail. Nous parlons de « dégradation », de « dégâts », de « conséquences néfastes ». Mais cette fois, c'est différent. La démocratisation de l'enseignement est en péril, et derrière elle, rien moins qu'une certaine idée de la société. Le nouveau pouvoir veut édifier, une société dans laquelle les deux derniers termes de la devise républicaine le céderaient au premier, compris dans son acception économique uniquement. Face à cette situation nouvelle, s'impose une démarche nouvelle : il nous faut convaincre de l'ampleur des dangers et de l'importance des enjeux pour l'école en préparant sur le long terme des actions d'envergure. Montrer que c'est parce que nous ne voulons pas renoncer à un enseignement exigeant et à une offre de formation diversifiée et de qualité pour nos élèves que nous ne renoncerons pas non plus à une conception ambitieuse de nos missions et de nos qualifications.

Des orientations rétrogrades

(extraits de la « lettre aux éducateurs ») : « Jadis il y avait sans doute dans l'éducation trop de culture et pas assez de nature. Désormais il y a peut-être trop de nature et plus assez de culture. Jadis on valorisait trop la transmission du savoir et des valeurs. Désormais, au contraire, on ne la valorise plus assez.

L'autorité des maîtres s'en est trouvée ébranlée. L'échec scolaire a atteint des niveaux qui ne sont pas acceptables.

L'inégalité devant le savoir et devant la culture s'est accrue (...). Les chances de promotion sociale des enfants... se sont réduites. »

« Chaque enfant a une forme d'intelligence qui ne demande qu'à être développée. »

« Le but c'est de s'efforcer de donner à chacun le maximum d'instruction qu'il peut recevoir (...). »

« Si je souhaite aller progressivement vers la suppression de la carte scolaire, c'est précisément pour qu'il y ait moins de ségrégation. »

« Si je souhaite réformer le collège unique, c'est pour que chacun puisse y trouver sa place, pour que les différences de rythmes, de sensibilités, de caractères, de formes d'intelligence soient mieux prises en compte de façon à donner à chacun une plus grande chance de réussir. »

« Nul ne doit entrer en 6e s'il n'a pas fait la preuve qu'il était capable de suivre l'enseignement du collège. Nul ne doit entrer en seconde s'il n'a pas fait la preuve qu'il était capable de suivre l'enseignement du lycée et le baccalauréat doit prouver la capacité à suivre un enseignement supérieur. » « Les établissements dans lesquels vous enseignerez auront une plus grande autonomie ... »

« Dans l'école que j'appelle de mes vœux (...), où il y aura moins d'heures de cours, où les moyens seront mieux employés parce que l'autonomie permettra de les gérer davantage selon les besoins, les enseignants, les professeurs seront moins nombreux. »

Bilan de l'école d'aujourd'hui : non, ce n'est pas la faillite annoncée

Le passif du « désormais » (aujourd'hui ?) est beaucoup plus lourd que celui du « jadis » (au fait, de quand s'agit-il ?) dans le « bilan » du Président et sa hiérarchie des critères d'évaluation nous éclaire de façon éloquente sur son échelle des valeurs ! Or notre système éducatif a permis d'énormes progrès : 11,4% de bacheliers dans une génération en 1960 pour 63,6% en 2007 avec les bacs généraux, technologiques et professionnels.

Dans le même temps la culture commune, loin de « s'effriter », s'est ouverte, bousculée par d'autres cultures, par les progrès technologiques et l'omniprésence de la communication. L'école n'est pas une bulle étanche, imperméable aux phénomènes culturels et sociaux qui traversent et agitent notre société et c'est aussi ce qui lui permet de rester le creuset de la République. L'élève n'est pas simplement un individu, sorte de réceptacle qui doit montrer son mérite pour que l'école se penche sur lui. Il est, ce qui constitue aussi la richesse de nos classes, un être social, qui ne vient pas s'asseoir sur les bancs de l'école en ayant tout oublié de ce qu'il vit, de ce qu'il espère, de ce qu'il redoute.

Pour réduire les inégalités, l'école doit garantir les conditions de la réussite pour tous

Revaloriser les bourses sur critères sociaux, augmenter le nombre de boursiers, dégager des aides pour les lycéens afin qu'ils échappent aux petits boulots, améliorer la vie des familles par une politique efficace de l'emploi, du logement et de la santé doivent être des priorités menées en parallèle avec les transformations de l'école.

La suppression de la carte scolaire organisant la fuite de certains quartiers, et ouvrant la porte aux regroupements communautaires est à ce titre un point de désaccord majeur. L'école doit garantir les conditions de la réussite là où l'on vit ; il faut revoir le découpage des secteurs, repenser l'aménagement du territoire, les règles de dotation en moyens des établissements. L'école publique doit aussi se défendre de mettre en concurrence ses établissements.

Le défi de l'entrée dans la « société de la connaissance » : nous sommes prêts à le relever

La diversification des voies d'accès au baccalauréat, construite sur une scolarité commune au collège et ouvrant sur des parcours de réussite variés dans l'enseignement supérieur est notre richesse. Elle a montré sa capacité à prendre en charge la diversité en variant les approches, les pratiques, en s'appuyant sur les nouveaux champs du savoir et en les mettant en synergie. Il faut sans doute aller plus loin encore dans cette voie.

Nous voulons que la laïcité reste un fondement de notre indépendance, de la défense des valeurs de la République et l'exemple vivant de la tolérance.

Nous voulons structurer le savoir en culture, faite de capacités d'analyse, d'esprit critique, nous voulons que tous nos élèves soient confrontés aux grandes oeuvres de l'esprit humain. Cela impose de donner à ceux qui sont les plus éloignés de la culture scolaire le temps et les moyens de trouver le chemin vers cette rencontre au lieu de les disqualifier dès leur entrée en 6ème.

Le collège, , doit enfin, pour tous, créer cette relation si précieuse avec les savoirs et leur donner sens. Les blocages aux apprentissages doivent être pris en charge dans la classe sans être renvoyés après l'école. Cela n'interdit pas la mise en place d'aide aux devoirs,. Mais personne, et surtout pas les jeunes les plus en difficulté, n'a à gagner dans un moins d'école qui interdira la patience dans la construction des savoirs et entretiendra la confusion entre enseignement et accompagnement. La réduction systématique des horaires élèves n'est pas la voie qui nous mènera vers un meilleur équilibre du travail des élèves.

Les attaques contre le lycée

Elles sont parfaitement cohérentes : rassemblons les éléments du cocktail. Première pièce, discréditer les filières L et ES dont Darcos affirme qu'elles n'ont pas d'avenir et qu'elles sont inadaptées. Autre élément, l'enseignement technique dont on annonce en même temps la mort et une réforme drastique. Troisième bombe, le bac encore une fois bradé cette année et toujours aussi inadapté. Ajoutons le discours sur la faillite de l'Université, uniquement liée à un défaut d'orientation, le coût moyen du lycéen, et une dose de déficit du budget : la réforme devient inévitable ! A la place de la diversité, quelques options suffiraient à diversifier les voies de formation tandis qu'un programme unique serait proposé au plus grand nombre. Le socle commun à la mode lycée. Mutualisation des options entre établissements, socle minimum d'exigences, on comprend bien dans ces conditions que cette proposition est d'abord une véritable mine d'heures à économiser. Il va sans dire que c'est le tri sélectif au lycée que Darcos appelle de ses vœux. Et la sélection mise en place, pourquoi maintenir le bac en l'état ? On comprend l'acharnement à imposer en LV la certification qui permet d'éviter le passage par l'examen. C'est la diversification des voies de formation qui a permis une élévation massive des qualifications depuis trente ans. Comment croire que le rejet sur l'élève et sa famille du choix de sa formation ne favorisera pas davantage de sélection sociale ?

SAUVONS L'ECOLE PUBLIQUE !

Débat

organisé par l'intersyndicale avec les parents, les étudiants, les associations, les partis politiques,

le vendredi 5 octobre à 18h30 :

- à Lille, salle Delory (Bourse du Travail)
- à Arras (IUFM, amphitheâtre Jean Zay).

Grève avant les vacances de Toussaint.

Qui veut brûler le « collège unique ? »

« Le président de la République m'a donné mission de rompre avec le collège unique », a déclaré Xavier Darcos le 6 septembre dernier.

C'est le retour annoncé à une sélection précoce des élèves. Le tout sera moins coûteux pour les finances publiques... du moins à court terme.

Quand vous voulez liquider un système, arrangez-vous pour qu'il montre des signes de faiblesse. C'est ce qui s'est passé concernant le « collège unique ». Non seulement les moyens n'ont jamais été donnés pour répondre aux besoins nouveaux, mais les milliers de suppressions de postes enregistrées depuis 1998 ont suscité de nouvelles tensions, sans parler de la dégradation de la vie scolaire. A l'heure de ramasser les blessés sur le champ de bataille, les généraux dénoncent l'inefficacité des brancardiers.

Au-delà de cette méthodique entreprise de destruction, l'« unicité » du collège a été régulièrement amochée par une série de dispositions récentes : promotion de l'apprentissage à tous crins, dérogations dans le réseau « ambition-réussite », assouplissements de la carte scolaire, arrangements internes des établissements avec leurs dotations familiales (qui conduisent à des « choix » pédagogiques différents : tel collège supprime l'allemand, tel autre réduit le latin, etc.), mise en place de « l'accompagnement éducatif ». Il y a longtemps que tous les élèves ne font plus « tous la même chose en même temps ». Et pourtant, comme le démontre Eric Maurin dans *La nouvelle question scolaire*, « Tout démontre au contraire que le grand élan de démocratisation de l'école depuis un demi-siècle - avec le collège pour tous et la fin de la sélection en classe de cinquième - a donné de bons résultats. »

Des élèves trop « différents » les uns des autres ?

Certes, reconnaît Darcos. Mais depuis l'instauration de la loi Haby instaurant le collège unique (1975) « les publics se sont considérablement diversifiés, les problèmes se sont multipliés », a-t-il expliqué. Choukri Ben-Ayed, sociologue de l'éducation, renverse la perspective : « le système éducatif, aujourd'hui, souffre plus d'une trop forte différenciation que d'une trop grande homogénéité. Les établissements se différencient par leur recrutement social ou ethnique et par leurs résultats scolaires. Quel point commun entre un collège ZEP de Seine-Saint-Denis et un autre du centre parisien ? » (entretien paru dans *L'Humanité*, 24.9.07).

Ce qui est mis en cause actuellement, ce n'est pas tant l'aspect « uniformisant » du collège unique que le niveau d'exigence qui demeure le sien, et le fait que ce niveau soit demandé et donné à tous les élèves. Mais comment expliquer aux parents que leurs enfants n'auront pas tous droit à la même qualité d'enseignement ? On théorise des « formes d'intelligence » différentes... Ben-Ayed en montre les conséquences : « Ce n'est pas parce que le collège unique n'existe pas que son idéal n'existe pas. Proposer le collège unique comme modèle implique une ambition : celle de la réussite de tous, inscrite dans la loi. Autrement dit, c'est un idéal au même titre que l'idéal démocratique. Le fait qu'il existe en tant que tel structure les représentations des professionnels. Ils savent qu'ils doivent faire des efforts pour amener tout le monde au niveau supérieur, parce que la nation l'a décidé. Les familles aussi le savent et nourrissent, de fait, un espoir vis-à-vis du collège. Cet objectif met en tension le système, mais positivement. Il force à résister au renoncement et à la logique du déterminisme scolaire précoce. C'est cela, la fonction du collège unique. »

Ainsi, pour réaliser des économies immédiates, l'on mésestime les coûts sociaux à long terme. Il sera toujours temps dans vingt ans de mesurer ce que coûte d'abattre ce qui constitue, selon Ben Ayed, « après la carte scolaire, une seconde digue de défense du modèle égalitariste. »